

Le prêt des titres de la collection centrale de PointCulture renforcé grâce aux bibliothèques**173.000 documents audiovisuels concernés**

La CCO (Collection communautaire dite aussi Collection commune et/ou centrale dans la mesure où elle est partagée par tous les PointCulture) vient d'être intégrée à Samarcande, permettant l'emprunt de ses titres via les bibliothèques publiques.

Un win-win pour les deux opérateurs du prêt en Fédération Wallonie-Bruxelles : les bibliothèques voient leur catalogue élargi et PointCulture peut à nouveau proposer sa collection un peu partout. Le système Samarcande dispose en effet d'un atout majeur : le prêt interbibliothèques. Pour rappel, Samarcande permet de réserver un ouvrage (BD, roman, documentaire, média) et de le retirer auprès de la bibliothèque publique de son choix. Un système existant depuis plusieurs années qui permet aux habitants des communes les plus éloignées des pôles urbains d'avoir accès au prêt.

Pour PointCulture, c'est une belle opportunité car l'emprunt de médias dans les zones les plus reculées n'était plus possible depuis la disparition des discobus. C'est aussi un retour à la possibilité d'emprunt de média pour les habitants de Verviers, Huy, Tournai, Jette ou Mons où il n'y avait plus de PointCulture.

De son côté, [Samarcande](#), qui disposait déjà de 100.000 documents audiovisuels, voit son offre de média plus que doubler avec l'arrivée de la collection PointCulture.

Afin de proposer ce nouveau service aux citoyens, plusieurs grands défis ont été relevés.

Défis technique & informatique

Une migration technique du serveur de Samarcande a été un préalable afin de permettre le moissonnage de la collection PointCulture. Cette migration a eu lieu au printemps dernier. Les équipes informatiques des deux systèmes ont aussi dû régler les problèmes relatifs à la compatibilité du codage utilisé pour référencer les titres.

Défis logistique & humain

Les titres de la CCO sont physiquement stockés à Auderghem, au siège de Point Culture. Ils sont aujourd'hui visibles virtuellement dans le catalogue Samarcande dans la rubrique « audiovisuels ». Lorsqu'un usager introduit une demande de prêt, celle-ci est mise en circuit. Le transport est effectué par navette entre Auderghem et les bibliothèques centrales de chaque province et de Bruxelles. En tant qu'opérateur d'appui, celles-ci acheminent alors le média physique vers la bibliothèque locale choisie par l'utilisateur, destinataire final. Une dizaine de chauffeurs sont mobilisés par le prêt interbibliothèques.

Toujours du côté humain, la connaissance des bibliothécaires va s'élargir à une meilleure approche des médias : des formations vers les bibliothécaires vont être mises en place. Des tutos sont dès à présent disponibles :

- « Comment utiliser Samarcande – guide de démarrage »
- « Comment trouver un document audiovisuel dans Samarcande ? – réservation et retour »

Contacts

PointCulture : Jean-Jacques Goffinon +32 479 86 53 14 jean-jacques.goffinon@pointculture.be

Bibliothèques – Service de la Lecture publique : Claire Gerrits +32 479 65 02 92
claire.gerrits@cfwb.be

Cabinet : ?